



# Tennis et société: la pratique du tennis dans les clubs à vocation sociale d'hier à aujourd'hui.

Alejandro Valiño.

Université de Valence, Espagne.

## RÉSUMÉ

Cet article se penche sur la pratique du tennis dans les clubs dont le principal objectif est de fournir un grand nombre de services à leurs membres. Le mot « élitiste » est analysé en lien avec le tennis en général, l'article se focalisant sur les caractéristiques de certains clubs en particuliers, à savoir les « clubs élitistes » à vocation sociale. D'autre part, le présent article examine également le rôle des manageurs dans ce type de club. Enfin il fait état des stratégies de promotion de la pratique du tennis à la lumière des challenges les plus évidents.

**Mots clés:** Clubs, Sociologie, Elitisme, Management, Participation.

**Article reçu:** 3 Février 2011.

**Article accepté:** 1 Avril 2011.

**Auteur correspondant:** Alejandro Valiño, Université de Valence, Espagne.

Email: [alejandro.valino@uv.es](mailto:alejandro.valino@uv.es)

## INTRODUCTION

« Le tennis est un sport élitiste »

L'idée considérant le tennis comme un sport élitiste a une origine externe. Cette idée a vu le jour en dehors de la sphère du club de tennis et décrit ce sport tel qu'il était perçu par les personnes extérieures à cet environnement. De nos jours, le scénario a changé. Le tennis ne se restreint plus uniquement à une pratique au sein de clubs urbains très coûteux et/ou réservés à une élite sociale. D'autres centres ou infrastructures se sont développées et sont accessibles à un spectre plus large de la population. Ce sont les clubs situés en périphérie des grandes villes ou dans les villes faiblement peuplées, où le tennis est plus abordable et ainsi pratiqué de manière régulière. Dans certains de ces clubs municipaux, il est possible de devenir membre à raison d'un « abonnement » de membre ou saisonnier dont le tarif est raisonnable. Ces centres, qui ne sont pas à proprement parler des « clubs » au sens traditionnel du terme – mais qui sont perçus comme tels du fait de leurs installations et de leurs courts – sont généralement des centres multi- sports locaux, des centres universitaires ou des institutions privées qui pourvoient au besoin du joueur occasionnel. Par conséquent, au travers de ces clubs plus accessibles et de ces installations sportives publiques, le tennis ne peut plus être considéré comme un sport élitiste, étant donné que des personnes de toutes les couches sociales y ont accès et peuvent le pratiquer.

Reconsidération de l'élitisme du tennis - « certains clubs sont élitistes »

Ayant infirmé l'idée définissant le tennis comme un « sport élitiste », il subsiste toutefois une frange d'infrastructures ayant perpétué cette tradition : à savoir les clubs anciens ainsi que ceux qui ont une longue histoire, remontant souvent à cent ans ou plus. Nous sommes donc passés de l'idée selon laquelle « le tennis est un sport élitiste » à « certains clubs sont élitistes ». Les clubs classés dans cette dernière catégorie sont généralement les clubs traditionnels des grandes capitales régionales. Qu'il s'agisse du Club de Commerce, du Cercle Agricole, du Club de Tennis, du Champ de Course, du Club de Golf ou de Voile, tous ont de manière traditionnelle représenté des lieux de rencontre pour les classes les plus aisées. Ces clubs affichent encore de nos jours des caractéristiques « d'élitisme » dont ils n'ont jamais pu ou peut être voulu se débarrasser. Ils proposent pour la plupart des sports élégants ne nécessitant pas une excellente condition physique pour être pratiqués en tant que loisirs et minimisant le contact avec l'adversaire, représentatifs de l'activité physique typique des classes sociales élevées. Être membre de ces clubs de renom comporte certaines connotations d'exclusivité profondément ancrées dans notre société. En effet, devenir membre de ces clubs est non seulement très coûteux mais requiert également une « lettre de recommandation », caractéristique ancienne « de l'introduction sociale » officielle du « nouveau venu ». Parallèlement à l'entraînement sportif en lui-même, une vie sociale très active est considérée comme un aspect central. Se retrouver pour le déjeuner, le dîner, le thé ou le café a toujours

fait partie de la vie du club, avec la possibilité de pratiquer des jeux de table comme divertissement. Un autre point important a été de compléter ces activités au travers d'installations appropriées permettant aux enfants de profiter pleinement de ce lieu de vie : une aire de jeu, une salle de jeu, un poste de télévision ainsi que des jardins ajoutent encore davantage à la dimension attractive et ludique du club.



Ce mode de vie facettes aux multiples genres différents profils sociaux au sein du club. Une masse sociale monochrome aux intérêts variés va petit à petit se mettre à adhérer à des aspects distincts. L'administration du club commence à prendre conscience de ces différents groupes : « les membres tennis », c'est à dire les membres qui jouent seulement au tennis, « les membres restaurant », « les membres saisonniers » qui font leur apparition uniquement lorsque la piscine est ouverte, « les membres kangourou », qui restent constamment au côté de leurs enfants dans les terrains de jeu. Ces différents membres forment une immense masse sociale, qui s'agrandit d'autant plus du fait du phénomène naturel de croissance démographique. Une autre conséquence de cette multiplicité de profils sociaux signifie que la « prévalence tennistique » se trouve reflétée seulement au travers du nom de l'institution. « Le Tennis » ne représente pas nécessairement l'activité la plus importante du club mais seulement une parmi les autres. C'est la raison pour laquelle les entraîneurs et les professionnels de l'enseignement ne figurent pas parmi les priorités du club. Ces clubs possèdent uniquement un manager qui est également en charge des relations publiques et à qui le staff sportif doit rendre des comptes. Ce manager est davantage responsable des aspects économiques et administratifs que de l'aspect sportif. Dans le cas où un Directeur sportif est nommé, celui-ci fait généralement ses rapports au manager qui est le plus souvent en charge de la mise en place de la « politique globale du club ».

#### Le Directeur Sportif d'un « club d'élite »

Avec une telle variété d'activités sans rapport avec le tennis, un entraîneur professionnel doté de compétences pointues fait souvent défaut au sein des clubs à l'agenda social chargé. Il arrive même que certains clubs ne disposent pas d'un

professionnel, auquel cas le manager – excellent administrateur économique – délègue certaines compétences sportives. Celles-ci reviennent à des enseignants professionnels très expérimentés, qui peuvent toutefois manquer de connaissances liées à la formation continue ainsi qu'aux méthodologies d'enseignement modernes. Il faut souligner le fait qu'il est possible que le directeur sportif ne soit pas constamment présent au sein du club. Toutefois, en raison de la large diversité cohabitant au sein de la masse sociale des membres du club, lorsque celui-ci est présent, il/elle accorde rarement au tennis une primauté particulière.

La grande variété d'agendas au sein d'un même club peut devenir une source de problèmes lorsque différents sports ou activités doivent cohabiter. Imaginez combien l'organisation d'un Open peut influencer la vie sociale des membres ainsi que celle des enfants, qui voient leurs installations se remplir d'une foule de personnes étrangères à l'institution. De fait, cela peut parfois mener ceux-ci à se comporter de manière inhospitalière envers ces visiteurs qui viennent perturber leurs habitudes. La mission du manager consiste à jongler entre ces différents intérêts et à mettre en place un équilibre permettant de satisfaire les deux partis.

## CONCLUSION

### Comment encourager la pratique du tennis dans les « clubs d'élite » ?

La première question à considérer est la suivante : la pratique du tennis doit-elle être encouragée, en d'autres termes, l'idée est-elle de mettre l'accent sur l'aspect sportif du club de tennis plutôt que sur son aspect social ? Cet aspect sportif comprend l'enseignement, l'entraînement, les activités liées au tennis ainsi que les compétitions, qui, dans les « clubs d'élite », sont pour ainsi dire négligés par les membres, puisque leurs frais de souscription sont principalement utilisés pour couvrir le budget liée aux activités sociales. La variété de services mis à disposition par le club détermine les frais mensuels à verser, indépendamment du nombre de services utilisés par chaque membre.

Dans ces clubs offrant davantage que la possibilité de jouer au tennis, seuls les joueurs de tennis payent des abonnements, l'école de tennis devenant ainsi la pierre angulaire du budget, si bien que les portes sont également ouvertes aux élèves qui ne sont pas membres. De cette manière, la vie sportive n'entrave généralement pas les activités nécessitant d'autres types d'installation. Cependant, des problèmes peuvent survenir dès lors que certains aspects de ce programme d'entraînement entrent en conflit avec la pratique de personnes utilisant les mêmes installations.

C'est une problématique délicate qui ne peut être solutionnée qu'au travers d'une « politique de club », généralement déterminée par le Bureau des Dirigeants et mise en place par

le manager. Il arrive souvent que les longs créneaux horaires dédiés aux leçons interfèrent avec la vie des autres membres désirant disposer de courts disponibles pour pouvoir jouer. En d'autres termes, ce sont les enfants qui bénéficient des installations tandis que les adultes, à qui il revient de payer les frais d'abonnement, n'en profitent pas.

Cela est moins vrai lorsque les adultes qui ne parviennent pas à trouver de courts libres sont les parents des enfants inscrits à l'école de tennis. Mais ce n'est pas toujours le cas. Malheureusement, au sein de ces « clubs d'élite », la réalité veut que le programme d'entraînement implique souvent un accès limité aux courts. La bonne volonté des managers ne peut interférer avec des aspects auxquels personne n'ose toucher. Mais le tennis l'emporte toujours et notre société est parvenue à trouver une solution à ces difficultés. Pour des raisons différentes, le déficit d'entraînement dans les « clubs d'élite » s'est vu compensé par des institutions et des centres permettant de le combler. Il existe tout d'abord de nombreux programmes pour débutants développés par les mairies ou les clubs locaux beaucoup plus facile d'accès que les clubs mentionnés ci-dessus, traditionnels et hermétiques. D'autre part, on trouve également de petites académies promouvant tennis de haut niveau en proposant des programmes alternatifs de qualité. Cela a contribué au développement de notre sport dans tous les domaines, le hissant à une position privilégiée au niveau international.

## RÉFÉRENCES

- Calabuig, F. & Gómez, A. (2009), Motivos de asistencia a los centros deportivos: una herramienta para la gestión deportiva, RIDGD 7, 3-15.
- Cervera, L., Mestre, J.A. & Payá, C. (2002), La expansión del deporte en la ciudad de Valencia a través de la Fundación Deportiva Municipal, Gestion<sup>em</sup>. Revista de Gestió Esportiva 3, 26-34.
- García Ferrando, M. (2002), Presente y futuro de la gestión deportiva municipal, Gestion<sup>em</sup>. Revista de Gestió Esportiva 3, 8-17.
- Martínez, J. R. (2002), Los modelos de gestión deportiva en los servicios municipales de deporte en España, Gestion<sup>em</sup>. Revista de Gestió Esportiva 1, 6-12.

- Molina, J. & Castillo, I. (2009), Pensamiento sobre la gestión deportiva pública: un estudio cualitativo con universitarios valencianos, Actividad Física y Deporte: Ciencia y Profesión 10, 13-23.
- Monroy, A. J. (2009), Los eventos y actividades deportivas en las entidades privadas, RIDGD 7, 16-37.
- Orts, F. J. (2005), La gestión pública del deporte en edad escolar, Gestion<sup>em</sup>. Revista de Gestió Esportiva 9, 16-31.
- Tomás, V. (2003), Consideraciones sobre el gestor profesional del deporte en la Comunidad Valenciana, Gestion<sup>em</sup>. Revista de Gestió Esportiva 4, 12-15.

SÉLECTION DE CONTENU DU SITE ITF TENNIS ICOACH (CLIQUEZ)



Droits d'auteur (c) 2011 Alejandro Valiño.



Ce texte est protégé par une licence [Creative Commons 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

Vous êtes autorisé à Partager – copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats – et Adapter le document – remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale, tant qu'il remplit la condition de:

**Attribution:** Vous devez créditer l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'Œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Œuvre.

[Résumé de la licence](#) - [Texte intégral de la licence](#)